



LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2016 sous la Présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de l'année 2016

Taxe d'habitation..... 10.09 %

Taxe foncière (bâti)..... 12.56 %

Taxe foncière (non bâti)..... 51.54 %

Vote des budgets primitifs 2016

Commune

Fonctionnement dépenses/recettes : 740 609

Investissement dépenses/recettes : 608 282.18

- ***principaux investissements :***

- Changement extincteurs dans différents locaux ; changement des radiateurs école, salle polyvalente ; plaques de rues Loudes et villages
- Travaux bâtiments : changement portes vestiaire, salle polyvalente, portail école ; vestiaire terrain de football
- Travaux voirie sur toute la commune ; élagage arbres route du Puy/aire de jeux
- Travaux enfouissement réseau électrique et Telecom Route de Collanges

Eau-assainissement

Fonctionnement dépenses/recettes : 162 485

Investissement dépenses/recettes : 182 146.18

- Principaux investissements : réseau eau Coubladour

Budget Lotissement Champ de Croix (reste à vendre 3 lots)

Budget Lotissement La Musette (création d'un nouveau lotissement acquisition des terrains en 2016)

Acquisition terrain Route de Collanges – LOUDES - Section E N°1390-2076-2078 - Indemnité fermier

Le Conseil Municipal a accepté lors de conseil du 21 mars 2016 d'acquérir les parcelles de la famille PLANTIN (succession) situées Route de Collanges lieu dit « Les Chaussades » à Loudes

Le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à verser une indemnité d'éviction due au fermier en place.

Demande Département acquisition terrains Vendos

Le Conseil Municipal accepte la demande du Département de la Haute-Loire d'acquérir plusieurs parcelles (biens de section) afin d'aménager la RD25 (calibrage, accotement et dégagement de visibilité) entre Vendos et RN 102.

Le prix des terrains cédés est fixé :

- Section C N°960 – Prés Grands..... 48 m²

calculé sur la base de 0.41 €/m²

- Section C N°961 – Prés Grands..... 45 m²

calculé sur la base de 0.41 €/m²

- Section C N°962 – Prés Grands..... 12 m²

calculé sur la base de 0.41 €/m²

- Section B N°737 - Les Ribeyres.... 160 m²

calculé sur la base de 0.30 €/m²